

Mali



● Bamako

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 240
- Population en milliers (2007) : 12 337
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 322
- Espérance de vie (2007) : 54.5
- Taux d'analphabétisme (2007) : 68.9

Mali

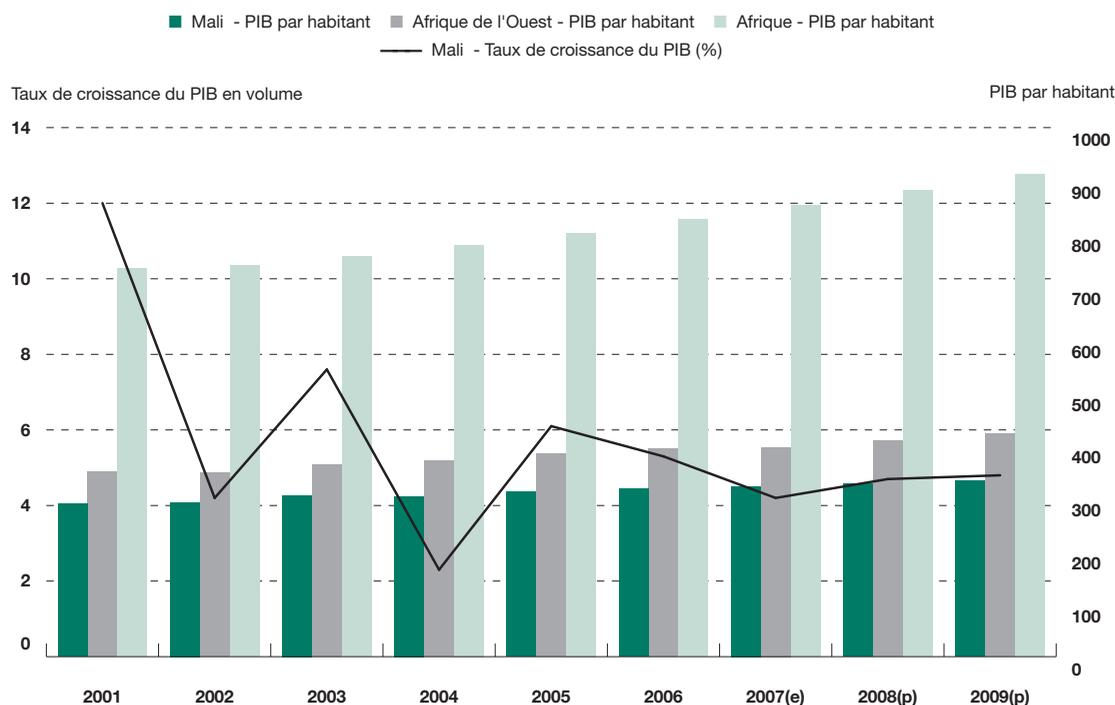


EN 2007, L'ÉCONOMIE MALIENNE a enregistré une croissance économique assez forte – de l'ordre de 4.2 pour cent – mais en recul par rapport à 2006 où elle atteignait 5.3 pour cent. Elle devrait être un peu plus élevée en 2008 et 2009. Le ralentissement de la croissance en 2007 s'explique par la baisse de la production de coton (principal moteur de l'économie) et d'or. Cependant, les productions vivrières ont connu une belle progression. Le Mali vient de conclure avec satisfaction son programme de trois ans avec le FMI (Fonds monétaire international). La Banque mondiale et la BAfD (Banque africaine de développement)

envisagent d'ajuster leur stratégie-pays afin de la cadrer avec le DSCR (Document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté) qui couvre la période 2007-11. Malgré ces résultats encourageants, le pays doit renforcer la mise en œuvre des réformes structurelles, afin de stabiliser ses recettes, maîtriser ses dépenses et accélérer la croissance économique : maîtrise des exonérations fiscales, privatisations de la CMDT (Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) et d'EDM (Énergie du Mali), etc.

L'économie nationale doit s'affranchir de sa dépendance au couple or-coton.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix constant 2000)



Source : Données de FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/325087371474>

Développements économiques récents

Le PIB nominal du Mali est estimé à 3 344 milliards de francs CFA en 2007 contre 3 132 milliards de francs CFA en 2006. Le ralentissement de la croissance s'est poursuivi en 2007 : le taux de croissance du PIB s'est établi à près de 4.2 pour cent, contre 5.3 pour cent en 2006 et 6.1 pour cent en 2005. Le PIB est principalement tiré par les secteurs primaire et tertiaire. En 2008 et 2009, la croissance devrait légèrement s'accélérer pour atteindre un taux moyen annuel de 4.8 pour cent.

Malgré un repli de la production cotonnière, le secteur primaire, qui représentait près de 37.5 pour cent du PIB en 2006, a enregistré une croissance réelle de 4.3 pour cent en 2007 contre 4.4 pour cent en 2006. Avec une croissance en volume de 10.8 pour cent, la production vivrière a été la locomotive du secteur primaire. Les bonnes performances de la production céréalière s'expliquent principalement par l'accroissement des surfaces cultivables, en substitution aux plantations de coton. Elles résultent aussi d'une bonne pluviométrie, de la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués, et de la diffusion de variétés améliorées de riz et de maïs. En 2007, la production d'arachide a augmenté de plus de 14 000 tonnes, pour s'établir à environ 307 717 tonnes.

Les difficultés du secteur cotonnier ont persisté en 2007. La réduction des surfaces cultivées en coton s'est traduite par une baisse de près de 27 pour cent de la

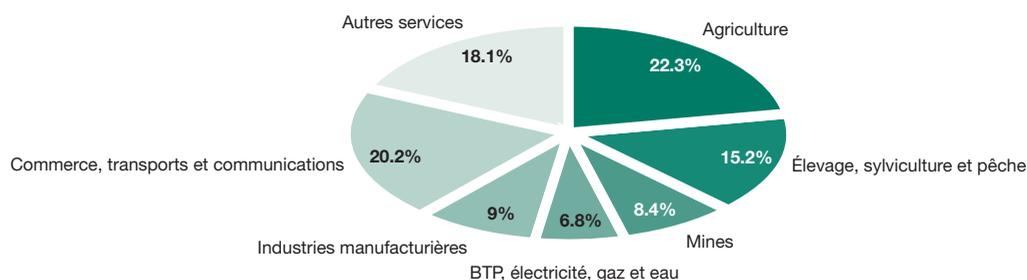
production, à environ 303 000 tonnes. De plus, les prix payés aux producteurs ont baissé de 165 francs CFA/kg en 2006 à 160 francs CFA/kg en 2007.

Les autres branches du secteur primaire ont enregistré des hausses sensibles en 2007. En raison de la bonne disponibilité des pâturages, l'élevage a progressé de près de 4.5 pour cent. La réalisation de certains projets de pisciculture a entraîné une légère hausse de la production du secteur pêche (4.3 pour cent de croissance en 2007 contre 4.0 pour cent pour cent en 2006).

En ce qui concerne le secteur primaire, les prévisions de croissance réelle se situent à 6.3 pour cent pour 2008 et 5 pour cent pour 2009, et anticipent une forte hausse de la production des cultures vivrières. En retenant l'hypothèse d'une bonne pluviométrie, la production vivrière devrait augmenter de plus de 9 pour cent en 2008. Cette production devrait aussi bénéficier de l'impact favorable de la mise en œuvre ou de la poursuite d'exécution de divers projets : le PASAOP (Programme d'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes ; le Projet d'appui au développement rural dans la région de Mopti ; le PCDA (Programme compétitivité et de diversification agricoles) ; le PACR (Projet d'appui aux communautés rurales) ; le Programme d'investissement et de développement rural des régions du nord ; et le Projet d'intensification du périmètre irrigué de Baguinéda.

En 2008, l'évolution des autres branches du secteur primaire devrait être favorisée par la poursuite de l'aménagement des principaux lacs du delta intérieur du Niger, et par l'exécution de la phase II du projet agro-

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/326126351506>



syvo-pastoral et élevage Mali nord-est. Elle devrait aussi profiter de la mise en œuvre du projet de développement de l'élevage dans le Liptako-Gourma, et du projet d'appui au développement de la pêche continentale.

Le secteur secondaire, qui représentait près de 17.4 pour cent du PIB en 2006, a enregistré un léger repli en 2007, principalement dû au ralentissement de l'activité d'égrenage de coton et au recul de l'activité minière. Après avoir enregistré une croissance réelle de 8.2 pour cent en 2006, ce secteur a baissé de 3.2 pour cent en 2007. Dans le domaine des industries minières, la production de l'or s'est contractée de 11.5 pour cent en 2007. Toutes les mines ont enregistré des baisses de production, à l'exception de celle de Tabakoto qui a extrait près de 1.1 tonne supplémentaire pour afficher une production totale de 2.5 tonnes. Au total, les industries extractives enregistrent une baisse de près de 4 pour cent en 2007.

La production manufacturière a légèrement reculé (de 1 pour cent). Cette évolution est principalement imputable au ralentissement de l'activité d'égrenage de coton, consécutif au repli de la production de coton au cours de la saison précédente. Les investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'extension de la couverture électrique ont permis à la production énergétique d'augmenter de 10 pour cent en valeur réelle en 2007. Quant au secteur du BTP (bâtiment et des travaux publics), il enregistre une croissance réelle de 7 pour cent grâce, notamment, à la réalisation de nombreux chantiers publics (construction de la cité administrative, de logements sociaux à Bamako et de la route Diéma-Didieni). Le projet sucrier de Markala prévoit le développement de la culture de canne à sucre dans la région de Ségou, et la construction d'une usine de traitement. Par ailleurs, la société mixte Sukala envisage de créer une nouvelle unité de production de sucre, susceptible d'entrer en activité en 2008. Il s'agit d'un projet de PPP (Partenariat privé-public) dont les dernières études d'impact sont en voie de finalisation. Le projet devrait véritablement commencer au cours de la deuxième moitié de l'année 2008.

Le secteur secondaire devrait connaître une reprise ; les prévisions de croissance se situent à 4.6 pour cent

pour 2008 et 5.7 pour cent pour 2009. Cette évolution tiendrait à la reprise de l'activité minière, à la faveur de l'accélération de la production des petites mines, notamment Kodiéran (5 tonnes en 2008 contre rien en 2007), Tabakoto (3.5 tonnes en 2008 contre 2.5 tonnes en 2007) et Syama (3.5 tonnes en 2008 contre rien en 2007). Une baisse de la production est attendue dans les grandes mines. La dépression du secteur manufacturier, surtout l'activité d'égrenage de coton, persisterait en 2008 et 2009, en raison de la poursuite de la baisse de la production de coton.

Des investissements sont prévus dans le secteur énergétique, en vue d'accroître la couverture électrique du pays. Le Mali souffre d'un déficit énergétique énorme qui entraîne des répercussions négatives sur la production. Le gouvernement entend le résorber par des investissements, et par la mise en œuvre ou la poursuite de plusieurs projets en 2008, notamment l'interconnexion entre le Mali et la Côte d'Ivoire, et le démarrage des activités de production d'électricité de l'entreprise privée Sopam (Société de promotion du matériel). L'installation de la centrale thermique au fioul lourd (cinq groupes de 11.2 mégawatts chacun) par la Sopam coûtera 15 milliards de francs CFA. Ces investissements auront un impact positif sur la production du secteur de l'énergie en 2008 et 2009.

Le secteur des bâtiments et travaux publics devrait enregistrer un taux de croissance de 7 pour cent en 2008. Ce dynamisme serait lié à la poursuite de la construction de la route Kayes-Bafoulabé, à la réhabilitation des routes Gao-Labezanga et Bougouni-Sikasso (7.3 milliards en 2008), et aux travaux d'entretien de la route Sévaré-Gao.

Le secteur tertiaire, qui représentait 38.5 pour cent du PIB en 2006, a enregistré un taux de croissance de 6.3 pour cent en 2007. Toutes les sous branches de ce secteur ont connu une croissance positive en 2007, mais ce sont les transports et communications qui ont fait preuve du plus grand dynamisme, grâce à l'extension de la couverture géographique des sociétés de téléphonie cellulaire et à la mise en œuvre des actions prévues dans le projet d'amélioration des corridors de transports.

En 2008 et 2009, la croissance de ce secteur ralentira pour se situer respectivement à 4.8 et 3.7 pour cent. Cette croissance s'appuierait sur la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire, et sur la promotion de nouveaux produits de télécommunication [service de messagerie multimédia (MMS)] et des services d'internet. De plus, la Compagnie aérienne du Mali (Cam) et la société ferroviaire Transrail SA devraient augmenter leurs trafics respectifs, grâce à l'acquisition de matériels. Enfin, dans le secteur financier, les activités de la Banque pour le commerce et l'industrie du Mali devraient s'accroître en 2008, première année de pleine activité de cette institution.

Du côté de la demande, la consommation publique a connu une hausse plus forte que celle du privé en 2007. Outre les travaux d'infrastructures, les recrutements effectués principalement dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et de la sécurité, pourraient expliquer cette hausse de la demande publique. La consommation finale totale enregistre une croissance réelle de 2.5 pour

cent en 2007. En terme nominal, la consommation finale augmenterait de près de 90 milliards de francs CFA en 2008. Cette évolution serait imputable à la fois à la consommation privée et à la consommation publique. La hausse de cette dernière s'expliquerait essentiellement par la poursuite des recrutements dans la fonction publique.

Le taux d'investissement, c'est-à-dire le ratio investissement/PIB, est passé de 20.4 pour cent en 2006 à 22.9 pour cent en 2007, selon les données de FMI. Le taux d'investissement public a stagné autour de 7.6 pour cent en 2006. Quant à l'investissement total, il a connu une croissance réelle de plus de 16.4 pour cent entre 2006 et 2007. L'investissement privé enregistrerait une progression de 12 pour cent en 2008, alimentée notamment par les investissements prévus dans le cadre de la création de nombreuses unités industrielles (cimenterie, sucrerie, fabrique d'engrais chimiques) et par la poursuite des efforts d'investissements publics dans les infrastructures de base.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Formation brute de capital	18.6	20.4	16.4	10.1	6.5	3.2	2.2	1.5
Publique	6.7	7.6	16.1	7.0	2.0	1.2	0.6	0.2
Privée	12.0	12.8	16.6	12.0	9.0	2.0	1.6	1.3
Consommation finale	90.6	82.6	3.2	3.5	5.2	2.7	3.0	4.3
Publique	17.0	17.3	-2.1	2.0	1.5	-0.3	0.3	0.2
Privée	73.6	65.3	4.3	3.8	5.9	3.0	2.7	4.1
Solde extérieur	-9.3	-3.0				-1.7	-0.4	-1.0
Exportations	20.8	29.9	2.3	6.1	2.5	0.6	1.6	0.7
Importations	-30.1	-32.9	7.5	6.5	5.2	-2.3	-2.1	-1.7
Taux de croissance du PIB, en volume	-	-	-	-	-	4.2	4.7	4.8

Source : Données du FMI et de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/328837310117>

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Les recettes totales poursuivent la hausse tendancielle observée depuis quelques années et ont augmenté de

3 pour cent en 2007 pour se situer à 581.9 milliards contre 554.2 milliards de francs CFA en 2006. Ce résultat positif est dû principalement aux recettes fiscales qui ont augmenté de près de 20 milliards. En 2007, la hausse des impôts directs, indirects et taxes sur produits pétroliers a été respectivement de 14 pour cent, 8.3 pour

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.7	21.2	21.5	56.2	22.7	22.9	22.7
Recettes fiscales	13.0	14.9	15.5	15.3	15.4	15.6	15.5
Dons	4.6	3.9	4.0	38.9	5.3	5.2	5.2
Dépenses totales (et prêts nets)^a	23.1	23.8	24.6	24.9	23.7	26.2	26.4
Dépenses courantes	12.2	14.9	14.6	14.4	13.1	13.3	13.0
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.4</i>	<i>14.3</i>	<i>13.9</i>	<i>13.9</i>	<i>12.7</i>	<i>12.9</i>	<i>12.4</i>
Salaires	3.6	4.6	4.8	4.7	4.5	4.4	4.2
Biens et services	4.4	5.2	4.9	5.5	4.9	5.2	4.9
Paievements d'intérêts	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.4	0.6
Dépenses en capital	11.0	9.2	9.3	10.6	12.0	12.5	12.1
Solde primaire	-2.6	-1.9	-2.5	31.8	-0.6	-3.0	-3.1
Solde global	-3.4	-2.6	-3.1	31.3	-1.0	-3.4	-3.7

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et de la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/331231008382>

cent et 25 pour cent. Les remboursements de TVA sont passés de 21.4 milliards de francs CFA en 2006 à 27 milliards de francs CFA en 2007. Les exonérations fiscales, en particulier celles accordées à titre exceptionnel et pour les produits pétroliers, expliquent la médiocre performance en matière de recettes. La pression fiscale est restée stable en 2007 pour se situer à 15.4 pour cent. Ce faible niveau montre les efforts qui restent à entreprendre en matière de recouvrement des recettes. Le taux de pression fiscale est inférieur à la norme de 17 pour cent fixée par les pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Il s'agit de l'un des rares critères communautaires non respectés par le Mali.

En 2006, le Mali a bénéficié de l'annulation de sa dette sous forme de dons, qui sont passés de 244 milliards de francs CFA en 2006 à 181 milliards de francs CFA en 2007. Le niveau des dons en 2007 se situe dans la tendance générale des dons reçus par le Mali, 2006 étant une année exceptionnelle. En 2006, le Mali a reçu 159.3 milliards de francs CFA de dons, si l'on exclut ceux issus de l'Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui représentent 1 085.2 milliards de francs CFA. Les dons, hors IADM, ont augmenté de 12.6 pour cent en 2007.

Ainsi, les recettes totales et les dons sont passés de 1 798.7 milliards de francs CFA en 2006 à

763.1 milliards de francs CFA en 2007. Si l'on exclut les dons de l'IADM, les recettes et dons ont augmenté de 6.9 pour cent en 2007.

Dans les prévisions pour l'année 2008, les recettes totales sont estimées à 649.4 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales atteindraient 574.2 milliards, en hausse de 15.5 pour cent par rapport à 2007. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental relatif à l'amélioration et à la modernisation de la gestion des finances publiques (PAGAM/GFP), d'un meilleur suivi du secteur minier, de l'intensification de la lutte contre la fraude et de la maîtrise des exonérations.

Les dépenses totales et prêts nets, sur la base des engagements, sont passées de 796.3 milliards de francs CFA en 2006 à 886.3 milliards de francs CFA en 2007, soit une croissance de 11 pour cent. Les dépenses courantes ont atteint 459 milliards en 2007, en augmentation de 11.5 pour cent par rapport à l'année précédente. Les dépenses courantes représentent ainsi 14.5 pour cent du PIB. Les dépenses de personnel (salaires), qui ont connu une hausse de près de 13 milliards en 2007, représentent 4.6 pour cent du PIB. Cette hausse des salaires est due à la poursuite du recrutement dans le secteur de l'éducation, et au paiement des avancements statutaires des agents de la fonction

publique. Les dépenses en capital sont passées de 340.8 milliards de francs CFA en 2006 à 429.6 milliards de francs CFA en 2007, soit une hausse de 26 pour cent. Le financement extérieur des dépenses en capital représente 62.5 pour cent du financement des investissements en 2007 contre 67.5 pour cent en 2006.

Les dépenses totales et prêts nets se situeraient à 1 033.7 milliards de francs CFA en 2008. Les dépenses de personnel continueraient d'augmenter, en raison de la prise en charge des avancements statutaires des agents de l'État, des recrutements dans divers secteurs (éducation, santé, forces armées et sécurité, justice et administration générale), et de la mise en œuvre d'un calendrier de revalorisation de la rémunération des agents, afin d'assurer un meilleur rendement. Ainsi, la masse salariale atteindrait 190.6 milliards en 2008, contre 160.3 milliards en 2007.

Le déficit des opérations financières de l'État, sur la base des ordonnancements et hors dons, se situe à 304.4 milliards de francs CFA en 2007, contre 242.1 milliards de francs CFA en 2006. Les recettes (y compris les dons) et les dépenses totales (y compris les prêts) de l'État représentent respectivement 22.7 pour cent et 23.7 pour cent du PIB en 2007. Ainsi le déficit public atteint 6.3 pour cent du PIB (hors dons) en 2007, contre 7.6 pour cent en 2006. Ce déficit important est lié à la croissance des dépenses en capital, surtout financées par le gouvernement. Il faut noter qu'en 2006, le Mali a bénéficié, sous forme de dons, d'un allègement de la dette au titre de l'IADM d'un montant de 1 085 milliards de francs CFA. C'est ce qui explique le fort excédent de 2006. Le montant total des dons, hors IADM, atteignait 159 milliards de francs CFA en 2006, contre 115 milliards en 2005 et 181 milliards en 2007, selon le FMI.

En 2008, le déficit budgétaire sur la base des engagements et dons exclus se situerait à 384.3 milliards, soit 8.6 pour cent du PIB.

Politique monétaire

Les politiques monétaires et de crédit sont conduites au niveau régional par la BCEAO (Banque

centrale des États de l'Afrique de l'ouest), dont l'objectif principal est de préserver la parité entre le franc CFA et l'euro, et de contrôler l'inflation. Des politiques monétaires rigoureuses sont donc pratiquées dans la zone, à l'image de la politique menée par la BCE (Banque centrale européenne), avec un niveau approprié de réserves internationales. La seule différence réside dans le fait que la BCEAO prend en compte la situation économique des pays membres dans l'élaboration de sa politique monétaire. L'encours de la masse monétaire est estimé à 1 006.5 milliards de francs CFA en 2007, en hausse de 8 pour cent par rapport à son niveau de 2006. La masse monétaire devrait croître de 8.3 pour cent en 2008 pour se situer à 1 090 milliards de francs CFA. Les avoirs extérieurs nets sont passés de 524 milliards de francs CFA en 2006 à 564 milliards de francs CFA en 2007. Cette hausse de 40 milliards de francs CFA provient essentiellement des avoirs de la BCEAO. En 2008, les avoirs extérieurs devraient croître de 40 milliards de francs CFA. L'encours du crédit intérieur s'élève à 443.5 milliards de francs CFA en 2007 contre 407 milliards de francs CFA en 2006, soit une augmentation de 35.5 milliards. Cette situation s'explique par l'augmentation des crédits à l'économie. Le crédit intérieur se situerait 486.7 milliards de francs CFA en 2008, en hausse de 44.2 milliards de francs CFA, en raison de la hausse concomitante des crédits nets au gouvernement et des crédits à l'économie.

Le taux d'inflation moyen atteint 2 pour cent en 2007 contre 1.5 pour cent en 2006. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression des prix du lait, des huiles, des autres matières grasses, de la viande de bœuf, des légumes frais et des transports de longue distance. La hausse du prix du lait en poudre sur le marché mondial a entraîné une diminution de l'offre sur le marché local. Toutefois, l'effet de ces différentes hausses a été atténué par la baisse des prix des céréales non transformées et du sucre. Cette détente sur les prix des céréales résulte de la bonne production, et de l'augmentation des stocks communautaires et familiaux constitués lors de la campagne précédente. De plus, en 2007, afin d'atténuer les effets de la crise de la période précoce de soudure, le gouvernement a pris un arrêté interministériel suspendant l'exportation

de denrées alimentaires (riz, céréales sèches, lait, sucre, huile alimentaire, farine de froment).

Pour 2008, on table sur une inflation moyenne de 2.5 pour cent. Au niveau communautaire, le Mali respecte le critère de convergence relatif au niveau de l'inflation qui doit être inférieur à 3 pour cent.

Position extérieure

En 2007, les échanges extérieurs ont été caractérisés par un ralentissement de la flambée des cours du pétrole, par la baisse du cours du dollar américain, la poursuite de la hausse du cours de l'or, et une légère hausse du prix international du coton. La combinaison de ces facteurs s'est traduite par une dégradation de la balance commerciale du Mali. En 2008 et 2009, les cours de l'or, du pétrole et du coton devraient rester sur la même tendance.

Le FMI estime les exportations de biens à 724 milliards de francs CFA en 2007, en baisse de 10.3 pour cent par rapport aux exportations de 2006. Ce recul des exportations est dû aux mauvaises performances dans la production d'or et de coton fibre. Les exportations en valeur de l'or ont baissé de 10.3 pour cent en 2007 en raison de la baisse des quantités exportées (environ 55 tonnes de moins qu'en 2006), malgré la hausse des cours internationaux. Le prix moyen de vente de l'or s'est établi à environ 9 699.9 francs CFA/gramme, en progression de 2.4 pour cent par rapport au prix de 2006. Quant à la chute de la production, elle s'explique par la baisse d'activité de la plupart des mines déjà en exploitation, et par le retard

dans le démarrage des nouvelles mines de Kodiéran et Syama qui devaient commencer à produire en 2007 mais qui ne le feront qu'en 2008.

La baisse significative des exportations du coton fibre, 23.2 pour cent en 2007, est le fait de l'effet conjugué de la diminution simultanée de la production et dans une moindre mesure du cours. Ainsi, les volumes exportés se sont contractés de près de 104 000 tonnes. De même, on avait observé une chute des volumes exportés de 27.2 pour cent pour l'année 2006. Ces baisses assez fortes des exportations de coton illustrent la crise que traverse le secteur. En plus de la baisse des volumes exportés, les prix de vente du coton sont aussi en baisse. Ainsi le prix moyen de vente obtenu par la CMDT en 2007 est de 618.8 francs CFA/kg, soit une baisse de près de 1.8 pour cent par rapport au prix de vente de 2006. En 2008 et 2009, les exportations devraient s'améliorer faiblement. En effet, la valeur des exportations devrait s'établir à 769.0 milliards de francs CFA en 2008 et à 826 milliards de francs CFA en 2009.

La production de coton-graine pour la campagne 2007-08 atteindrait 303 600 tonnes, un chiffre de 26.8 pour cent inférieur à celui de la campagne précédente, la faible pluviométrie et la réduction des surfaces cultivées expliquant ces médiocres résultats. À ceci s'ajouterait un repli de 0.5 pour cent du cours à l'exportation.

À partir de 2008, la mise en production des mines de Kodiéran et de Syama devrait se traduire par une hausse de la valeur des exportations d'or non monétaire.

Tableau 3 - **Comptes courants** (pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	-1.2	-2.4	-2.7	2.5	1.4	-0.3	-0.5
Exportations de biens (f.o.b.)	19.4	19.6	20.0	25.2	24.4	24.1	23.8
Importations de biens (f.o.b.)	20.6	22.0	22.7	22.7	23.1	24.4	24.3
Services	-8.9	-5.9	-4.7	-5.3	-4.8	-4.1	-3.9
Revenu des facteurs	-2.4	-3.9	-4.0	-4.8	-5.6	-5.0	-4.8
Transferts courants	3.9	3.9	4.1	3.4	3.3	2.3	2.2
Solde des comptes courants	-8.6	-8.2	-7.3	-4.2	-5.8	-7.1	-7.1

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/332337723226>

En 2008, la production d'or devrait atteindre 58.1 tonnes et représenter une valeur totale de 572.2 milliards de francs CFA, le cours du métal jaune se maintenant à un niveau élevé sur les marchés. En 2008, les exportations d'autres produits devraient augmenter de 4 milliards de francs CFA, dont 2.2 milliards pour le bétail sur pied.

Pour 2007, les importations sont évaluées à 762 milliards de francs CFA (+ 4.8 pour cent par rapport à 2006). Cette évolution résulte de la croissance des importations de biens d'équipement (plus de 10 pour cent), due à l'augmentation simultanée des prix et des volumes des machines et véhicules importés. De même, les importations de biens de consommation ont augmenté sous l'effet de la croissance de la consommation des ménages. À l'inverse, les importations de produits pétroliers ont légèrement diminué en 2007 (2 milliards de francs CFA de moins qu'en 2006), en raison de la baisse du prix moyen à l'importation (environ 4.8 pour cent) découlant de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, non compensée par la hausse du prix mondial du pétrole. Les importations de produits alimentaires ont baissé de près de 3.7 pour cent en 2007, grâce aux bons résultats de la campagne agricole 2006/07. En 2008 et 2009, la croissance des importations totales devrait être faible, respectivement autour de 799 et 835 milliards de francs CFA. Ces prévisions retiennent l'hypothèse d'une hausse de la production locale de produits agricoles liée à de bonnes campagnes. La valeur des importations de produits pétroliers serait de 172 milliards de francs CFA en 2008 et 178 milliards de francs en 2009. Les volumes importés continueraient de croître au rythme de la croissance économique.

En 2007, le déficit de la balance des services a diminué de 3 milliards de francs CFA pour se situer à 172 milliards de francs CFA, grâce au dynamisme du secteur tourisme. La même tendance devrait se poursuivre en 2008 et 2009.

Au total, les échanges extérieurs sont caractérisés par une augmentation du déficit extérieur courant, hors transferts officiels : 5.8 pour cent en 2007 contre 4.2 pour cent en 2006. Cet accroissement du déficit

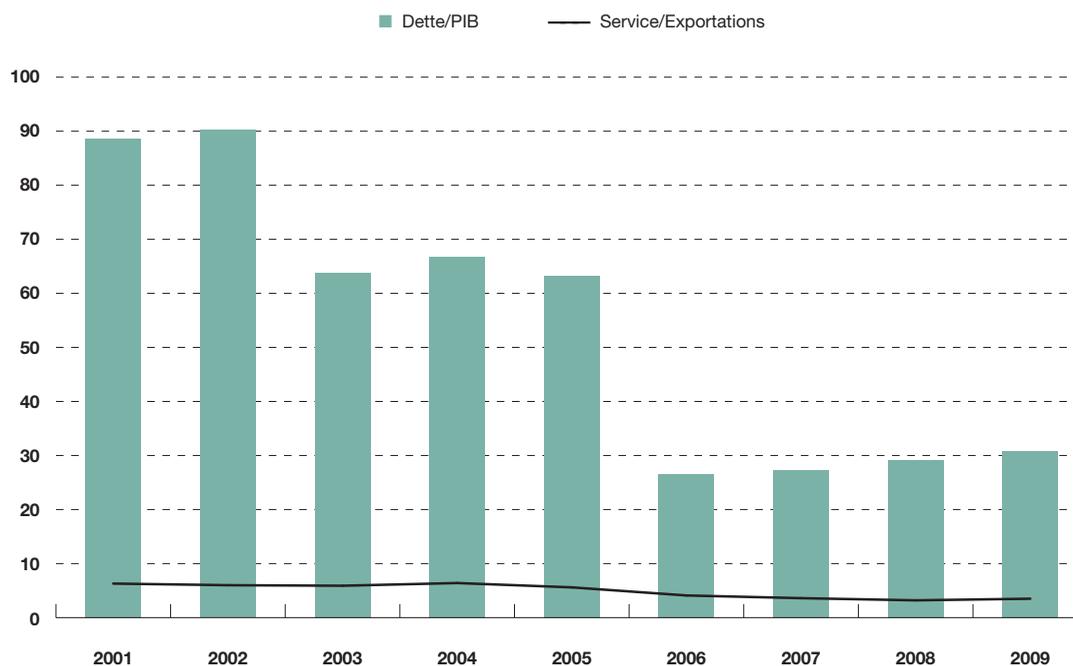
provient de la baisse des exportations. En 2008 et 2009, le déficit extérieur devrait se situer autour de 7.1 pour cent en moyenne.

Le déficit de la balance des revenus s'est réduit en 2007 : 127 milliards de francs CFA contre 176 milliards de francs CFA en 2006. Cette amélioration résulte de la baisse des exportations d'or sur les revenus d'investissement des compagnies minières (baisse des revenus des investisseurs étrangers). La balance des revenus devrait s'améliorer de 12 milliards de francs CFA en 2008 et de 20 milliards de francs CFA en 2009 (c'est-à-dire de 7 pour cent et de 12.5 pour cent).

En 2007, la balance des transferts courants a affiché un excédent de 123 milliards de francs CFA, soit 6 milliards de moins qu'en 2006, du fait de la contraction attendue de l'aide budgétaire. La mise en œuvre de la FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance), signée en 2004 avec le FMI pour la période 2004-07, a été jugée satisfaisante, même si des efforts restent à finaliser en matière de réformes structurelles. La CAS (Stratégie d'assistance pays pour le Mali) adoptée par la Banque mondiale pour la période 2004-06 est aussi arrivée à expiration. La Banque mondiale envisage une nouvelle stratégie pour le pays à partir de 2008. La BAFD a entrepris la revue à mi-parcours de sa stratégie pays.

Le Mali a été admis à l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) de la Banque mondiale et du FMI en septembre 2000, et il a commencé à bénéficier d'une réduction de sa dette. Ainsi, le ratio du service de la dette est passé de 12.8 pour cent en 2000 à 6.8 pour cent en 2002. Après la mise en œuvre de mesures structurelles additionnelles, en accord avec les institutions de Bretton Woods, le pays a atteint le point d'achèvement en mars 2003, et il a vu sa dette extérieure totale baisser de 29 pour cent. De plus, le Mali a été l'un des 19 pays choisis pour bénéficier de l'IADM, mise en place par le groupe du G8 avec pour objectif d'annuler complètement tous les prêts contractés auprès des agences multilatérales avant le 1er Janvier 2005. La dette extérieure malienne est contractée à 68.5 pour cent auprès de créanciers multilatéraux. Les ressources libérées sous les initiatives PPTE et IADM sont utilisés en

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327676156810>

451

priorité pour les dépenses en éducation, santé et développement rural.

Avec la mise en œuvre de ces annulations, la dette du Mali ne représentait que 20 pour cent du PIB en 2006 (contre 48,8 pour cent en 2005) et le service ne mobilisait plus que 3,7 pour cent du PIB. En 2007, le ratio de la dette publique était de 22,6 pour cent et le service de 3,4 pour cent du PIB.

Questions structurelles

Développements récents

Dans le secteur public, les réformes structurelles se poursuivent pour améliorer les questions de bonne gouvernance auxquelles le gouvernement adhère complètement. Au niveau des finances publiques, le Vérificateur général est chargé du contrôle de la régularité et de la sincérité des recettes et dépenses publiques. Des discussions ont lieu entre le

gouvernement et les partenaires au développement pour la création d'une Cour des comptes qui serait indépendante du gouvernement, afin de disposer d'une certification neutre des finances publiques. La société civile continue son organisation avec la création de diverses associations, afin d'apporter sa contribution à la lutte contre la corruption et la délinquance financière.

Une analyse des dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) a été effectuée en janvier 2007. De ce rapport découlent des recommandations de réformes du système de gestion des finances publiques. En 2007, le gouvernement a initié la mise en œuvre de son plan de réforme basé sur les recommandations du PEFA ; il le poursuivra en 2008. En fait, la réforme du système des finances publiques a commencé avec le projet d'intégration de la chaîne des dépenses, et le projet de création d'une base de données commune aux directions du budget et du Trésor. Les autorités ont aussi ajusté leur plan d'actions pour résoudre les problèmes concernant le suivi mensuel de l'exécution du budget, l'information du

public sur les recettes et les dépenses, et les retards de paiement. Pour la période 2006-08, l'État s'est engagé avec les partenaires à renforcer la fonction d'audit et de contrôle dans la passation des marchés, et l'obligation de rendre compte pour les dépenses au niveau régional

L'étude actuarielle provisoire de la CRM (Caisse des retraités du Mali), système de pension de la fonction publique, a montré qu'en l'absence de réforme, le déficit d'exploitation de cette structure augmentera et atteindra des niveaux insoutenables. Bien que le projet de loi de finances pour 2008 tienne compte de la réforme de la CRM, le projet de loi correspondant à cette réforme n'a pas encore été soumis à l'Assemblée nationale, car les discussions avec les syndicats ne se sont achevées que début octobre 2007. Les autorités ont l'intention de déposer ce texte avant novembre 2008, et pensent dégager les économies budgétaires correspondantes à partir de 2008, comme prévu. Si cela s'avérait impossible, les autorités réaliseraient des économies, à hauteur d'un peu plus de 0,1 pour cent du PIB, sur des dépenses de moindre priorité au titre des transferts, des biens et des services, et du personnel, ce qui compenserait dans son intégralité le manque à gagner, tout en laissant la dépense globale inchangée.

Au niveau du secteur financier, la survie de la BHM (Banque de l'habitat du Mali) est liée au recouvrement de prêts improductifs accordés à certains grands promoteurs immobiliers. Un projet de loi visant à renforcer l'assise juridique de la BHM pour lui permettre de recouvrer ses créances a été déposé à l'Assemblée nationale en 2007. Concernant le retrait des dépôts, la situation est redevenue normale, ce qui a permis à la BHM de maintenir son ratio de liquidité nettement au-dessus du niveau minimum de 25 pour cent (repère structurel permanent), et de reprendre ses activités de prêt à petite échelle. Le retard pris par le projet de réforme n'ayant pas eu d'incidence négative sur ses opérations, la viabilité de la BHM dépend désormais de sa capacité à recouvrer ses créances improductives, et à développer ses opérations de prêt.

L'amélioration du climat des affaires est une priorité du gouvernement. Cependant, le rapport *Doing Business 2008* de la Banque mondiale classe le Mali à la 158e

place sur 178 pays, sur l'échelle de la difficulté de développer une entreprise ou de faire des affaires. Pour améliorer le climat des affaires, réactiver le programme de privatisation, et développer les infrastructures et le capital humain, le gouvernement entend, à travers le Conseil présidentiel pour l'investissement, lever les obstacles à la création d'entreprise, atténuer les rigidités du marché du travail et améliorer l'accès aux services financiers. Les autorités se sont engagées à suivre scrupuleusement les recommandations des rapports d'audit, et à renforcer le système judiciaire. Dans les entreprises publiques, la priorité est de régler les problèmes de gestion afin d'accroître la productivité et de préserver les finances publiques

Avec les difficultés du secteur coton et les déficits énormes de la CMDT, sa privatisation est plus que jamais à l'ordre du jour. L'État a fait des avancées dans cette direction avec la sélection, en mars 2007, du consultant chargé de préparer sa privatisation. L'objectif est d'achever cette opération en 2008. En ce qui concerne la Bim (Banque internationale du Mali), en revanche, les autorités n'ont pas encore publié l'appel d'offres final pour la cession des parts de l'État, mais elles ont l'intention de le faire en 2008. Elles ont réitéré leur intention à la fois de privatiser la Bim et de lancer le processus de privatisation de la BHM en 2008. L'année 2008 devrait aussi être marquée par le démarrage de la privatisation de la CMDT et l'achèvement de celle de la Sotelma (Société des télécommunications du Mali).

Afin d'améliorer l'efficacité et la viabilité du secteur financier tout en stimulant la croissance, le gouvernement a développé une nouvelle stratégie de développement du secteur financier, qui a été finalisée en octobre 2007, en collaboration avec les services du FMI et de la Banque mondiale. Dans ce domaine, les priorités consistent à renforcer les bilans des institutions publiques, à accroître la participation du secteur privé, et à élargir l'accès au crédit dans le secteur bancaire. Le FMI a encouragé les autorités à mener à bien leur projet de cession des parts de l'État dans la Bim et la BDM (Banque de développement du Mali), en coordonnant cette opération avec la vente des parts détenues par la BCEAO. La stratégie relative au secteur financier sera actualisée après le Programme d'évaluation du secteur



financier régional (prévu pour fin de 2007) et le PESF (Programme d'évaluation du secteur financier) du Mali qui lui fera suite.

Le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) 2007-11 du Mali met, à juste titre, l'accent sur le développement du secteur privé comme moteur de la croissance. Compte tenu des tendances et des projets de réforme actuels, les estimations de croissance réelle du PIB se situent autour de 5 pour cent, c'est-à-dire en deçà de l'objectif de 7 pour cent retenu dans le CSCR 2007-11. Deux conditions paraissent essentielles pour accélérer la croissance : améliorer le climat des affaires grâce à des réformes d'ordre juridique et réglementaire ; recentrer l'État sur ses fonctions régaliennes et renforcer la gouvernance en privilégiant une gestion plus responsable et plus transparente des finances publiques.

En juillet 2007, les autorités ont signé un accord de prêt et de crédit-bail avec la BID (Banque islamique de développement), pour financer une augmentation des capacités de production électrique, dont le niveau de concessionnalité est bien inférieur au plancher retenu dans le programme. Les autorités ont décidé de faire l'acquisition d'une unité de production à haut rendement de 60 mégawatts, fonctionnant au fioul lourd et non pas au diesel comme c'est le cas actuellement d'un certain nombre de générateurs peu puissants, anciens et inefficaces. Cet investissement est jugé indispensable et urgent pour éviter des pénuries d'électricité. La Banque mondiale aide le gouvernement à rechercher les moyens de réduire le coût des financements consacrés au secteur de l'énergie.

Développement des compétences techniques

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, la direction nationale de l'Enseignement technique et professionnel (DNETP) a été créée en 2002. Sa mission est d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'enseignement technique et professionnel. Dans ce cadre, elle a la responsabilité de définir et créer des filières en fonction des besoins de l'économie, de promouvoir l'enseignement technique

et professionnel public et privé, de coordonner et d'assurer le contrôle technique des Académies d'enseignement en matière d'enseignement technique et professionnel.

L'enseignement technique et professionnel comporte deux types de filière : une filière courte de deux ans qui est sanctionnée par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ; une filière de quatre ans au terme de laquelle est décerné le brevet de technicien.

Entre 1996/97 et 2003/04, le nombre total d'élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement technique et professionnel est passé de 18 179 à 39 669. Le nombre d'élèves scolarisés dans les structures publiques a plus ou moins stagné, alors que les effectifs du privé ont significativement augmenté. En conséquence, les établissements privés qui accueillaient 55 pour cent des élèves de ce niveau d'enseignement (filière longue ou courte) en 1996/97, ont vu leur part augmenter à 75 pour cent en 2003/04.

Aujourd'hui, il apparaît que la structure des dépenses de fonctionnement par ordre d'enseignement est cohérente avec les objectifs de développement du secteur. L'efficacité et l'équité de l'allocation des ressources au niveau de l'éducation de base se sont fortement améliorées, compte tenu de sa rentabilité sociale et de sa contribution à la réduction des inégalités. Les dépenses d'investissement enregistrent une forte progression à tous les niveaux. La priorité accordée à l'enseignement technique et professionnel se traduit dans les chiffres puisqu'il lui sera consacré près de 15.6 pour cent des dépenses d'investissement en 2008, contre 12.7 pour cent en 2005.

Contexte politique

Lors des élections d'avril 2007, le président Amadou T. Touré a été réélu pour un second mandat de cinq ans, au premier tour et avec 68.3 pour cent des voix. Il devrait donc rester au pouvoir jusqu'en 2012. Le second candidat, Ibrahim Boubacar Keïta, qui était le président de l'Assemblée nationale au moment des élections, n'a obtenu que 18.6 pour cent des suffrages.

Le président est sorti renforcé de cette élection, et en mesure de mettre en application des politiques quelque peu controversées. Cette réélection a donné du tonus à la coalition des partis politiques à tendance présidentielle sous la bannière de l'ADP (Alliance pour la démocratie et le progrès), lors des élections législatives. Sur 147 sièges, l'ADP a pu obtenir 113 sièges contre 97 sièges dans la précédente législature. La tendance présidentielle peut aussi compter sur l'appui de partis dénommés indépendants qui ont emporté 15 sièges. Le président de l'Adema (Alliance pour la démocratie), le plus grand parti au sein de l'ADP, a été élu président de l'Assemblée nationale le 3 septembre 2007.

Modibo Sidibé a été nommé premier ministre, et un gouvernement de 26 membres a été mis en place. Le Parena (Parti pour la renaissance nationale), Sadi (Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance) et le RPM (Rassemblement pour le Mali) se sont proclamés chefs de file de l'opposition. Une des priorités du gouvernement sera de renforcer la sécurité dans le nord du pays, et de mener à bien l'ambitieux programme de réduction de la pauvreté. Pour ce faire, il bénéficie du soutien de la communauté des partenaires techniques et financiers.

Les accords d'Alger de juillet 2006, qui se mettent en place, rencontrent des oppositions. Les attaques des rebelles touaregs se sont poursuivies en 2007. En mai, un dissident rebelle touareg, Ibrahim Ag Bahanga, s'est attaqué à un poste de l'armée dans la ville de Tinzaoutene, au nord-est du pays. En août, la tension est encore montée d'un cran quand 40 militaires ont été kidnappés par les rebelles d'Ibrahim Ag Bahanga, dans le nord du pays. Pour calmer la situation, le gouvernement a demandé à Iyad Ag Ghaly, le leader de l'Alliance démocratique du 23 mai 2006 pour le changement (la formation touareg créée par le colonel Fagaga, Iyad Ag Ghaly, Ahmed Ag Beiba et Ibrahim Ag Bahanga) de représenter le mouvement touareg dans la mise en œuvre des accords d'Alger. Cette solution n'a pas fonctionné, et le gouvernement a demandé à Iyad Ag Ghaly d'intervenir comme médiateur pour trouver une solution à la crise. La plupart des rebelles touareg sont maintenant regroupés à Kidal, après avoir déposé les armes en mars.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population) estime que le Mali comptait environ 12.3 millions d'habitants en 2007. Le taux de fertilité est très élevé – près de 6.5 enfants par femme –, mais le taux de mortalité des enfants l'est tout autant, de même que le taux d'émigration. Près de 3 millions de Maliens vivent à l'étranger, principalement en France et en Côte d'Ivoire.

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 48.9 années en 2004 (49.7 pour les femmes et 48.4 pour les hommes). Le taux de mortalité infantile (127 décès pour 1000 naissances) est l'un des plus élevés au monde. Il existe en moyenne 8 médecins pour 10 000 habitants et 41 pour cent des naissances sont assistées par des spécialistes de la médecine modernes. Cependant, ces chiffres masquent les disparités énormes entre les mondes ruraux et urbains. Seul 36 pour cent de la population ont accès aux services de santé situés dans un rayon de 5 kilomètres de leur lieu d'habitation et seulement 8 pour cent ont accès aux services sanitaires modernes.

Le Mali figure parmi les pays qui comptent le plus de personnes analphabètes. En 2007, selon l'UNESCO près de 70 pour cent ne savaient ni lire ni écrire (79 pour cent des femmes et 58.3 pour cent des hommes).

L'accès à l'école s'est nettement amélioré durant cette dernière décennie, mais il existe toujours des disparités importantes entre filles et garçons. Le TBS (taux brut de scolarisation) dans l'enseignement primaire s'est accru de près 9.7 pour cent, passant de 64.4 pour cent pour l'année scolaire 2002/03 à près de 80 pour cent pour l'année scolaire 2005/06. Cette évolution concerne aussi bien les filles que les garçons. Cependant, en raison des pesanteurs socioculturelles, le taux d'alphabetisation des garçons est resté beaucoup plus élevé que celui des filles. Le REM (ratio élèves/maître) est demeuré constant entre 2002 et 2004 (57 élèves/maître). En 2005, il est passé à 54.4 élèves par maître. Cette évolution positive résulte d'importants



investissements en infrastructures scolaires et en recrutements d'enseignants contractuels.

Les disparités sexuelles d'accès à l'école sont plus ou moins accentuées en fonction des régions, et la tendance s'accroît avec le temps. Outre la ville de Bamako, quatre régions présentent des écarts d'accès à l'école de plus de 20 points en faveur des garçons : Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.

Les taux de répétition sont assez élevés dans l'enseignement primaire et se détériorent davantage avec les années et le niveau scolaire. L'enseignement

primaire connaît un taux moyen de répétition des classes de 35 pour cent. Le taux de répétition des premières années d'étude connaît une baisse substantielle, mais celui des dernières années augmente. Il se pose donc un problème de qualité et d'efficacité de l'enseignement.

Seulement 55 pour cent des élèves réussissent les examens d'entrée au collège, et 66 pour cent leur BEPC. Le nombre d'heures d'enseignement reçu par les élèves par année est nettement inférieur au minimum de 780 heures recommandés par l'Unesco.

